

Emploi	CHARGE DE MISSION LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale)
Durée de la mission	5 ans au maximum (conformément à la programmation de développement rural)
Employeur	Syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois
Coordonnées et domiciliation du poste	La Tuilerie 27, rue du lieutenant Petit 18150 La Guerche sur l'Aubois Tel : 02 48 74 23 93 - contact@paysloirevaldaubois.fr
Famille de métier	Catégorie A de la FPT / Cadre des attachés Management de projet et animation territoriale
Contexte	<p>La création du poste s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec le Pays Sancerre Sologne, visant la mise en œuvre d'un programme européen LEADER pour la période 2023-2027 (5 ans). Le poste est juridiquement porté par le Pays Loire Val d'Aubois.</p> <p>Le territoire de la coopération LEADER regroupe 100 communes et 59 500 habitants répartis sur 2 724 km². Il s'agit donc d'un espace rural et peu dense, qui s'est fixé une stratégie de développement reposant sur trois piliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Améliorer l'accès à des services de proximité</u> - <u>Relocaliser et reterritorialiser l'économie</u> - <u>Atténuer les effets et adapter le territoire face au dérèglement climatique</u> <p>Ces axes sont déclinés par le biais de 7 actions concrètes disposant chacune d'une enveloppe de crédits que le Groupe des Acteurs Locaux (GAL) baptisé Berry Val de Loire aura vocation à mobiliser pour accompagner les opérations faisant sens vis-à-vis de la stratégie locale.</p> <p>La Région Centre-Val de Loire est l'autorité de gestion des fonds européens pour la programmation 2023-2027 (LEADER compris).</p>
Missions, activités et objectifs	<p><u>Objectifs stratégiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire du GAL une instance d'animation privilégiée en matière de développement local et d'information sur la politique européenne. - Structurer l'animation territoriale en associant les autres structures d'animation territoriale. <p><u>Objectifs opérationnels</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre, gestion et suivi du programme LEADER en lien avec le GAL, l'autorité de gestion régionale et les partenaires (ASP, DDT). - Animation du GAL, sensibilisation, information, appropriation collective de la stratégie et du programme LEADER. - Contribution à l'émergence de projets, assistance et accompagnement des porteurs de projet dans le montage de dossiers (animation à destination des différents profils d'acteurs/ promotion du programme auprès des acteurs privés). - Impulsion de synergies entre acteurs et appui à la mise en réseau. - Communication et appui à la communication sur les résultats des projets et sur les bonnes pratiques. - Contribution à l'évaluation du programme. - Mise en complémentarité des compétences techniques du GAL avec les autres ressources et compétences des territoires de la coopération. <p><u>Effets attendus</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Une efficacité dans l'animation et la gestion partenariale du programme : en mettant en capacité le COPROG de choisir des projets pertinents, et, en facilitant l'instruction des dossiers puis le relai vers l'autorité de gestion. - Une bonne articulation des projets et des financements : complémentarité entre le programme LEADER et les autres outils de concrétisation de la stratégie du territoire. - Un accompagnement adapté pour chaque porteur de projet (technique et administratif). - Une bonne animation du territoire via la mobilisation d'un réseau d'acteurs et la mise en œuvre de partenariats pour stimuler des projets novateurs. - Une bonne promotion et une information proactive sur le programme : contribution à un rayonnement large du programme LEADER et à la connaissance de l'action européenne au sein des territoires ruraux. - Une diffusion de bonnes pratiques sur le territoire.

Emploi	CHARGE DE MISSION LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale)
Mode de recrutement	Par voie <u>contractuelle</u> : contrat de projet Par voie <u>statutaire</u> : fonctionnaire en disponibilité ou par détachement
Profil du candidat	<u>Généralités</u> - Connaissance des leviers du développement local et des mécanismes d'appui aux porteurs de projet <u>Savoir-être relationnel</u> - Capacités d'accueil et d'écoute, pédagogie - Savoir animer des réunions, prendre la parole en public - Capacité à convaincre, à négocier et rassembler autour d'objectifs communs <u>Savoir-faire</u> - Expérience dans le montage, la méthodologie et le suivi de projets - Expérience et compétence en animation de réunions, de réseaux de partenaires - Savoir travailler en équipe mais également avec une autonomie forte - Qualité rédactionnelle - Maîtrise des outils informatiques et bureautiques <u>Savoir-être</u> - Créativité et rigueur - Force de proposition et capacité à mobiliser et fédérer les acteurs locaux
Formations et diplôme	Niveau <u>Bac +3 à Bac +5</u> Formations orientées sur : - Aménagement du territoire et développement local - Management de projet Une première expérience est souhaitée en matière d'emploi des fonds européens Le permis de conduire (B) est indispensable.
Conditions et temps de travail	L'agent bénéficiera d'un bureau attitré, d'un téléphone et d'un ordinateur avec sa suite de logiciels. Il pourra utiliser une voiture de service pour ses déplacements professionnels. Des suggestions seront possibles pour participer à des réunions ou des rencontres organisées à des horaires atypiques ainsi qu'en Pays Sancerre Sologne, territoire de la coopération LEADER. L'agent aura un temps de travail de 39 heures hebdomadaires (temps complet) assorti d'un crédit de jours RTT conformément au protocole de passage aux 35 heures de l'établissement public.
Position de l'agent	L'agent sera : - placé sous l'autorité du président du syndicat ; - encadré par le directeur de l'établissement qui évaluera chaque année ses résultats dans le cadre d'un entretien professionnel.
Rémunération et avantages	L'agent sera rémunéré selon la grille indiciaire de la fonction publique territoriale, et son traitement pourra être complété par le supplément familial de traitement et le régime indemnitaire prévu par le RIFSEEP de l'établissement sous réserve des conclusions annuelles de l'entretien professionnel. L'agent sera également affilié au Centre National d'Action Sociale et profitera des avantages sociaux de cet organisme.
Calendrier	- Date limite de dépôt de candidature : lundi 27 mars 2023 avant 12h00 - Date de prise de fonction lundi 17 avril 2023
Présentation de la candidature	Adresser une lettre de motivation accompagnée d'un CV à l'attention de monsieur le président du Pays Loire Val d'Aubois : - par voie postale à l'adresse indiquée plus haut - par courriel à l'adresse de messagerie indiquée plus haut (pièces jointes au format PDF)
Renseignement et personne habilitée	Pour tout renseignement : - de vive voix, vous pouvez contacter le directeur du Pays Loire Val d'Aubois au 02 48 74 74 61 (numéro direct) ou par le biais du numéro du standard indiqué plus haut ; - par écrit, vous pouvez contacter la même personne à l'adresse de messagerie suivante : direction@paysloirevaldaubois.fr